

Contexte :

Selon les recommandations de l'HAS, les patientes doivent bénéficier d'un soutien continu, personnel et adapté à leurs demandes.

Problématique professionnelle :

Actrices-teurs de prévention, les sages-femmes sont amené-e-s à suivre, dépister et orienter les patientes présentant des difficultés ou pathologies en post-partum.

Afin de favoriser l'expression des besoins, des ressentis des patientes, et de contribuer à l'amélioration de la santé des femmes, il est nécessaire de fournir des outils et données actualisées aux professionnel-le-s pour permettre un accompagnement efficient de ces femmes.

Orientations nationales :

- Prise en charge des problématiques de santé de la femme
- Promotion de la santé sexuelle
- Maîtrise des risques associés aux parcours de soin

Nombre maxi de participants : 20 participant-e-s

Formation annulée si moins de 8 participant-e-s

Intervenants : Médecins, sages-femmes

Objectifs pédagogiques

- Identifier les troubles psychiques en post-natal
- Améliorer les conseils en matière de sexualité et de modifications physiques du postpartum
- Optimiser le travail en interprofessionnalité et la communication dans les situations à risques

Méthode-Moyens :

- Apports théoriques
- Echanges de pratique

Programme détaillé de la session

Matinée :

8h45 : Accueil des participant-e-s

9h : Comprendre et prévenir la morbi-mortalité maternelle (ENCMM)

9h15-10h15 : Dépistage de la dépression du post-partum et prévention du suicide. Dr A Saby HOPE Amboise
Échanges FAQ

10h15-10h45 : Vécus des patientes sur leurs modifications physiques dans le post-partum.
L Dongois Sage-femme
Echanges FAQ

10h45-10h55 : Pause

10h55-12h 15 : Sexualité du post-partum Dr N Trignol-Viguiier
Echanges FAQ

12h20-12h30 : Bilan Evaluation de la ½ journée

BULLETIN D'INSCRIPTION
ACTION DE FORMATION : Actualités obstétricales en
post-partum : Mardi 5 avril 2022

NOM :
Prénom :
Activité : exercice libéral PMI hospitalier : privé public
Adresse professionnelle :
.....
Tél professionnel :/...../...../...../.....
E-mail professionnel :@

Adresse personnelle :
.....
.....
Tél personnel :/...../...../...../.....
E-mail :@

Tarif des journées : 109,50 € à l'ordre du Trésor Public

- Inscription individuelle
- Prise en charge par la FC de l'Etablissement employeur ou OPCA (ANFH, CNFPT, UNIFAF, FORMAHP) →document ci-contre à remplir

A retourner avant le 22 mars 2022 à :
Ecole Régionale de Sages-Femmes
2 Boulevard Tonnellé – 37044 TOURS CEDEX 9
Adresse mail : secretariat.esf@chu-tours.fr

Après confirmation de votre inscription par l'Ecole de Sages-femmes de Tours, vous recevrez une convention et une facture si besoin.

A COMPLETER PAR L'EMPLOYEUR OU ORGANISME
PRENANT EN CHARGE LA FORMATION

Raison sociale :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
N° SIRET (**Obligatoire**) :
Code APE (**Obligatoire**) :
N° de déclaration d'activité :
Coordonnées de la personne chargée de la formation continue :
NOM et Prénom :
Tél :
Fax :
Courriel :@

A compléter impérativement par l'établissement ou organisme

Je soussigné(e) M.....

Directeur de l'entreprise ou de l'organisme m'engage à prendre en charge les frais de formation de M..... dont le montant s'élève à 109,50 €

Fait à....., le..... (Cachet obligatoire de l'organisme) Signature :